

Ruhengeri le 14 Octobre 1958

N° B/1073/T.F.4

Monsieur le S/Chef Bisumbukuboko
à
M U G U N G A

S/Couvert du Chef Rwabukamba à MURAMBA

Monsieur le S/Chef,

Je vous prie de convoquer en mon bureau soit samedi 18 soit samedi 25 le nommé Rukwavu afin qu'il touche les indemnités dues pour la cession de son terrain à Monsieur Huberty à Kamasanzwe, les droits à la chefferie seront versés directement à Monsieur le Comptable Centralisateur .-

L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL ASSISTANT
GILLIT.A

